

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 19/005/2008 – ÉFAI

2 avril 2008

Action complémentaire sur l'AU 28/08 (MDE 19/001/2008, 29 janvier 2008) et sa mise à jour (MDE 19/002/2008, 7 février 2008) - Préoccupations pour la santé

LIBYE **Fathi el Jahmi (h), prisonnier d'opinion, 66 ans**

Le prisonnier d'opinion Fathi el Jahmi reste gravement malade, même s'il bénéficie à présent d'une meilleure prise en charge médicale.

Le 13 mars, Fathi el Jahmi a reçu la visite au Centre médical de Tripoli, où il est toujours enfermé, d'une délégation de Médecins pour les droits de l'homme et de Human Rights Watch, deux organisations non gouvernementales (ONG) internationales. Un examen indépendant réalisé par un médecin de la première ONG a confirmé qu'il souffrait d'une pathologie cardiaque, d'hypertension et de diabète. Le rapport de ce médecin conclut que son état est stable et qu'il pourrait tout à fait bénéficier de soins hospitaliers en consultation externe ; par conséquent, rien ne justifie, d'un point de vue médical, que Fathi el Jahmi reste confiné au Centre médical de Tripoli.

Le médecin a par ailleurs estimé que Fathi el Jahmi présentait toujours un risque de crise cardiaque et qu'il devait subir de toute urgence un cathétérisme cardiaque. Ce procédé, qui consiste à introduire une sonde dans une cavité du cœur, permet d'obtenir un diagnostic sur cet organe ou ses vaisseaux sanguins. Il s'agit d'un examen effractif auquel Fathi el Jahmi refuse de consentir car il ne fait pas confiance au personnel du Centre médical de Tripoli qui, il y a trois mois encore, ne prêtait aucune attention à ses besoins médicaux. Fathi el Jahmi doit également se soumettre à une biopsie afin de déterminer s'il est atteint d'un cancer de la prostate. Contrairement aux conclusions du tribunal qui l'a jugé en 2006, l'examen médical n'a décelé aucun signe de discours délirant ou de troubles psychiques, et ses propos et ses idées ont été jugés clairs et logiques.

Deux jours avant cet examen, la Fondation Kadhafi pour le développement, dirigée par Saif al Islam Kadhafi (fils du chef de l'État libyen Mouammar Kadhafi), avait affirmé que Fathi el Jahmi avait été libéré et qu'il avait été « *confié à sa famille* ». En réalité, il reste détenu par l'État au Centre médical de Tripoli, où il est enfermé depuis huit mois. Des membres des forces de sécurité continuent de le surveiller et maintiennent une présence près de sa chambre. De plus, sa famille reste sous étroite surveillance et son passeport ne lui a toujours pas été restitué.

Fathi el Jahmi a été arrêté le 26 mars 2004 et placé en détention dans un lieu qui n'a pas été révélé. Selon certaines informations, il pourrait s'agir de locaux spéciaux de l'Agence de sûreté intérieure dans les faubourgs de Tripoli. Il a été jugé pour des infractions formulées en termes vagues, notamment pour avoir « *échangé avec des employés d'un État étranger des informations nuisant aux intérêts du pays* » et « *comploté avec un État étranger en temps de paix* », dans le cadre d'un procès à huis clos ouvert en juillet 2005. Il a refusé d'être représenté par un avocat désigné par le tribunal. En septembre 2006, ce dernier l'a jugé mentalement inapte et fait interner dans un hôpital psychiatrique, où il serait resté jusqu'à son transfert au Centre médical de Tripoli en juillet 2007.

Fathi el Jahmi a indiqué à Médecins pour les droits de l'homme et Human Rights Watch qu'en trois ans de détention, il avait souvent été placé à l'isolement et privé des visites de sa famille, et qu'il n'avait pu consulter un médecin qu'en de rares occasions malgré son état de santé préoccupant. Il a cependant déclaré qu'en janvier 2008 sa prise en charge médicale s'était améliorée et que les visites de ses proches avaient repris en août 2006.

Amnesty International pense que Fathi el Jahmi est détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression, sans avoir recouru à la violence ; elle le considère par conséquent comme un

prisonnier d'opinion. Les charges retenues contre lui semblent liées aux contacts qu'il aurait eus avec des diplomates américains et aux interviews qu'il a accordées en mars 2004 à des chaînes d'information du satellite, dans lesquelles il a critiqué les autorités libyennes. Il avait déjà été emprisonné pour raison d'opinion de 2002 à 2004, après avoir exprimé pacifiquement ses convictions politiques. Pour de plus amples détails, voir le rapport *Libye. Il est temps que les droits humains deviennent une réalité* (index AI : MDE 19/002/2004, avril 2004).

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites que vous vous félicitez de ce que Fathi el Jahmi bénéficie d'une prise en charge médicale après une longue période de privation de soins, mais soulignez qu'il devrait être autorisé à choisir lui-même les modalités de cette prise en charge en Libye ou ailleurs ;
- priez les autorités de libérer Fathi el Jahmi immédiatement et sans condition ;
- exhortez-les à lui restituer son passeport et à veiller à ce que son droit de circuler librement ne soit pas entravé s'il souhaite bénéficier d'une prise en charge médicale à l'étranger ;
- appelez les autorités à s'assurer que la famille de Fathi el Jahmi n'est pas victime d'une quelconque forme de harcèlement ;
- invitez-les à rendre publique la décision que le tribunal a rendue contre Fathi el Jahmi en 2006 lors d'une séance à huis clos.

APPELS À :

Chef de l'État :

Colonel Mu'ammar al-Gaddafi

Office of the Leader of the Revolution, Tripoli, Libye

Courriers électroniques : info@algathafi.org

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur,

Ministre de la Justice :

Mustafa Abdeljalil

Secretary of the General People's Committee for Justice,

Secretariat of the General People's Committee for Justice

Tripoli, Lybie

Fax : +218 21 4805427

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Fondation Kadhafi pour le développement :

Saif al-Islam al-Gaddafi

President, The Gaddafi International Charity and Development Foundation

El Fatah Tower, 5th Floor B No. 57, PO Box 1101

Tripoli, Lybie

Courriers électroniques : info@gaddaficharity.org

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Libye dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 14 MAI 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.